



HAL
open science

Fondements et faisabilité du revenu social garanti

Jean-Marie Monnier, Carlo Vercellone

► **To cite this version:**

Jean-Marie Monnier, Carlo Vercellone. Fondements et faisabilité du revenu social garanti. *Multitudes*, 2007, 27, pp.73-84. halshs-00264266

HAL Id: halshs-00264266

<https://shs.hal.science/halshs-00264266>

Submitted on 14 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fondements et faisabilité du revenu social garanti

par Jean Marie Monnier et Carlo Vercellone

Résumé. L'hypothèse de capitalisme cognitif et le réexamen de la notion de travail productif ouvrent sur une réforme radicale du mode de répartition des richesses. Le revenu social garanti (RSG) en est la clé de voûte et fait, sans doute pour cette raison, l'objet de vives critiques, en particulier quant à sa faisabilité financière. Or l'articulation entre cette dernière et les fondements économiques du RSG doit être étroite en raison même de la notion de travail productif sous-jacente que nous avons adoptée. C'est la raison pour laquelle la mise en place du RSG devrait s'accompagner d'une profonde réforme du système de transferts positifs et négatifs.

Abstract. The hypothesis of cognitive capitalism and the re-examination of the notion of productive labor lead to a radical reform of the distribution of wealth. A Guaranteed Social Income (GSI) scheme is the keystone of such reform, which is why it is often criticized, especially in terms of its financial feasibility. Because there are close links between feasibility and the economic foundations of the GSI (i.e., its grounding in a new definition of productive labor), the establishment of GSI requires a profound reform of the system of transfers and taxation.

Fondements et faisabilité du revenu social garanti

par Jean Marie Monnier et Carlo Vercellone

La proposition d'un Revenu Social Garanti (RSG) inconditionnel et indépendant de l'emploi est souvent rejetée à travers deux critiques d'autorité, derrière lesquelles se dissimulent mal les oripeaux du conservatisme. La première concerne le caractère moralement inacceptable d'une déconnexion du revenu du travail ; la seconde porte sur la non faisabilité financière supposée de cette proposition sinon au prix d'un démantèlement des piliers historiques de l'Etat-Providence. Le propos de cet article est de montrer l'inconsistance de ces critiques en inscrivant les questions des fondements théoriques et de la faisabilité du RSG dans le cadre de la mutation actuelle du travail dans le capitalisme cognitif. Pour ce faire, notre analyse se focalisera sur deux points essentiels et étroitement liés.

Le premier a trait à la manière dont le RSG, à la différence de nombre de propositions d'allocation universelle, ne doit pas être conçu comme un revenu secondaire relevant d'une logique redistributive. Il doit en revanche être conçu comme un revenu primaire représentant la contrepartie d'un travail social aujourd'hui non rémunéré, ce qui implique une remise en cause de la conception réductrice encore dominante de la notion de travail productif.

Le deuxième point concerne l'articulation entre notre proposition du RSG et la nécessité d'une réforme fiscale radicale. Nous verrons de quelle manière la faisabilité économique du RSG, s'inscrit dans un projet de renforcement de la logique de démarchandisation du système de protection sociale, qu'il se propose de compléter en assurant, en même temps, le maintien des piliers de l'actuelle organisation de la sécurité sociale et de l'assurance chômage.

1. Les fondements de la proposition de "revenu social garanti"

Notre conception du RSG s'appuie sur deux principaux fondements qui permettent de la caractériser dans son opposition aux propositions néo-libérales du "revenu minimum et conditionnel de subsistance", tout en comblant certaines lacunes qui affectent souvent les formulations en termes d'allocation universelle.

Le premier fondement concerne le rôle du RSG eu égard au statut de la force de travail dans une économie capitaliste. Dans notre proposition, le RSG est pensé comme un instrument de resocialisation de l'économie et d'atténuation de la contrainte monétaire qu'est le rapport salarial, c'est-à-dire des conditions socio-institutionnelles qui font en sorte que la force de travail se présente comme une marchandise fictive. Dans notre approche, le chômage et la précarité sont le produit de la logique structurelle dont dépend la condition du travail salarié dans une *économie monétaire de production* (au sens de Keynes et de Marx) : celle d'être l'expression d'une contrainte monétaire faisant de l'emploi la condition d'accès à la monnaie, c'est-à-dire à un revenu dépendant des anticipations des capitalistes concernant le volume de la production rentable.

Ainsi, dans une optique marxienne, le **rôle** du RSG, en contribuant à resocialiser la monnaie et en déconnectant l'accès au revenu de l'emploi, consiste à renforcer la liberté effective de choix de la force de travail en s'attaquant à la contrainte socio-économique par laquelle, comme le soulignait ironiquement Marx son « propriétaire est non seulement libre de la vendre, mais se trouve aussi et surtout dans l'obligation de le faire ».

De cette vision résultent deux corollaires essentiels caractérisant la formulation de notre proposition :

- le montant du RSG devrait être idéalement établi à un niveau suffisamment élevé pour permettre au moins à tout un chacun de refuser la dégradation des conditions d'emploi et de rémunération qui font désormais d'un SMIC à temps partiel la norme d'emploi de référence réglant le montant des minima sociaux.

- dans sa définition même, le droit au RSG présuppose le maintien et implique l'expansion de la logique du salaire socialisé et du système de garanties lié aux institutions de l'Etat-Providence. Par conséquent, dans notre approche, la mise en place d'un RSG ne comporterait ni la suppression du SMIC, ni celle d'autres prestations assurantielles de l'Etat-Providence, comme par exemple les indemnités de chômage avec lesquelles il pourrait se cumuler.

Le deuxième fondement de notre conception du RSG consiste à le penser comme un revenu primaire issu directement d'une contribution sociale productive.

En fait, à la différence des interprétations en termes de "fin du travail", la crise actuelle de la forme du travail-emploi est, à notre sens, loin de signifier une crise du travail comme source de la production de valeur et de richesses non marchandes. Plus encore, notre thèse est que le capitalisme cognitif, n'est pas seulement une économie intensive en savoir. C'est aussi, et peut-être davantage encore que le capitalisme industriel, une économie intensive en travail, même si cette dimension nouvelle du travail échappe à sa mesure officielle et à une conception réductrice l'assimilant à la notion d'emploi salarié.

Il en résulte que la justification principale du RSG ne doit pas être fondée sur la seule base du constat de la crise structurelle des politiques de plein emploi en risquant de le présenter comme un simple instrument d'atténuation des effets pervers du chômage de masse et de la précarité.

Le fondement premier de la revendication du RSG repose en revanche sur un déplacement de la notion de travail productif lié à l'essor du capitalisme cognitif. A la suite de la montée de la dimension cognitive et immatérielle du travail, deux caractéristiques majeures de la nouvelle organisation sociale de la production témoignent de ce déplacement en rupture avec la logique du capitalisme industriel. .

La première caractéristique renvoie à la dynamique historique par laquelle la part du capital nommé intangible (Education et formation, Santé, R&D), incorporé pour l'essentiel dans les hommes, a dépassé celle du capital matériel dans le stock réel du capital et est devenue le facteur explicatif principal de la croissance. Ce changement signifie aussi que les conditions de la formation et de la reproduction de la force de travail sont désormais directement productives et que la source de la « richesse des nations » repose aujourd'hui de plus en plus sur une coopération productive située en amont des enceintes des firmes.

La deuxième concerne la manière dont le travail cognitif se présente comme la combinaison complexe d'une activité intellectuelle de réflexion, de communication, de partage et d'élaboration des savoirs qui s'effectue tant en amont, en dehors, que dans le cadre même du travail du travail immédiat, direct, de production. Les principes de la productivité débit et d'une organisation du travail en termes de travail prescrit et de temps alloué perdent dans un grand nombre d'activités toute pertinence. Le travail salarié consacré directement à une activité de production durant l'horaire officiel de travail ne constitue plus qu'une fraction et souvent la moins importante du temps social de production. En somme, le temps dit libre se réduit de moins en moins à sa seule fonction cathartique de reproduction du potentiel énergétique de la force de travail. Il s'ouvre sur des activités de formation, d'autoformation, de travail bénévole, de communautés de partage et de production des savoirs, qui s'insèrent ainsi dans les différentes activités humaines et, de par leur nature, affaiblissent les frontières temporelles entre travail et non travail. Dans ces différentes transitions, chaque individu transporte son savoir d'un temps social à un autre, ce qui élève la valeur d'usage des différents temps sociaux et donc le processus cumulatif de production de connaissances. (Vallade, 2002)

Enfin, l'une des conséquences majeures de la montée du travail cognitif et du rôle de la connaissance dans l'économie est précisément la crise du "régime temporel" issu du capitalisme industriel et dont l'un des volets essentiels avait consisté à établir une opposition nette entre le temps de travail direct salarié, considéré comme le seul temps productif, et les autres temps sociaux, consacrés à la formation et à la reproduction de la force de travail, considérés eux comme improductifs.

Cette évolution doit nous mener à repenser globalement les notions de productivité, de travail productif et l'articulation des temps sociaux sur lesquelles le modèle fordiste était assis.

Continuer à se référer au concept traditionnel de travail productif relèverait aujourd'hui du même anachronisme qui aurait consisté, par exemple, après la première révolution industrielle, à maintenir les anciennes catégories élaborées par les physiocrates qui considéraient que seul le travail agricole était productif. Puisque la coopération sociale précède et dépasse le temps de travail immédiat consacré à la production, on peut formuler l'hypothèse selon laquelle le travail dans le capitalisme cognitif est toujours, aussi et du moins dans une certaine proportion, travail souterrain, faisant partie d'une *économie non rémunérée forcée*. En dépit de sa contribution productive, ce travail social n'est pas rémunéré et la valeur de cette production est réputée nulle car elle n'appartient pas ou échappe à la sphère monétaire de l'échange marchand et du rapport salarial. Notons aussi que cette analyse constitue en elle-même une réponse à l'argument de la contrepartie en travail souvent évoquée par les critiques "éthiques" d'un droit à un revenu garanti indépendant de l'emploi. *En effet, la contrepartie en travail existe déjà. C'est, au contraire, sa contrepartie en termes de revenu qui fait défaut.*

Au total, la proposition du RSG, en tant que revenu primaire, s'appuie sur un réexamen et une extension de la notion de travail productif, et ce d'un double point de vue :

* Le premier a trait au concept de travail productif, conçu selon la tradition dominante au sein de l'économie politique, comme le travail qui engendre un profit et/ou participe à la création de valeur. Il s'agit là du constat selon lequel nous assistons aujourd'hui à une extension importante des temps de travail, hors journée officielle du travail, qui sont directement ou indirectement impliqués dans la formation de la valeur captée par les entreprises. Le RSG, en tant que salaire social, correspondrait, de ce point de vue, à la rémunération de cette dimension de plus en plus collective d'une activité créatrice de valeur qui s'étend sur l'ensemble des temps sociaux en donnant lieu à une énorme masse de travail non reconnue et non rétribuée.

* Le second point de vue renvoie, lui, au concept de travail productif pensé comme le travail producteur de valeurs d'usage, source d'une richesse échappant à la logique marchande et du travail salarié subordonné. Il s'agit en somme d'affirmer que le travail peut être improductif de capital tout en étant productif de richesses et partant trouver sa contrepartie dans un revenu (comme c'est par ailleurs déjà le cas pour l'emploi dans les services publics non marchands).

Notons le rapport à la fois d'antagonisme et de complémentarité que ces deux formes contradictoires de travail productif entretiennent dans le développement du capitalisme cognitif. L'expansion du travail libre va en fait de pair avec sa subordination au travail social producteur de valeur en raison même des tendances qui poussent vers un brouillage de la séparation entre travail et non travail, sphère de la production et celle de la reproduction.

La question posée par le RSG est non seulement celle de la reconnaissance de cette deuxième dimension du travail productif, mais aussi et surtout celle de son émancipation de la sphère de la production de valeur et de plus-value. A cet égard, pour reprendre l'expression de Gorz,

(1997) « seule l'inconditionnalité du revenu pourra préserver l'inconditionnalité des activités qui n'ont tous leur sens que si elles sont accomplies pour elles-mêmes », et favoriser de cette manière la transition vers un mode de développement non productiviste et socialement soutenable fondée sur la primauté de formes de coopération non marchandes.

2. Modalités d'instauration et financement du RSG

L'hypothèse de capitalisme cognitif et le réexamen de la notion de travail productif ouvrent sur une réforme radicale du mode de répartition des richesses. Le RSG en est la clé de voûte et fait sans doute pour cette raison, l'objet de vives critiques, en particulier sa faisabilité financière. Or l'articulation entre cette dernière et les fondements économiques du RSG doit être étroite en raison même de la notion de travail productif sous-jacente que nous avons adopté. C'est la raison pour laquelle, la mise en place du RSG devrait s'accompagner d'une profonde réforme du système de transferts positifs et négatifs.

2.1. Estimation du coût brut du RSG

Les débats sur le revenu garanti se déroulent fréquemment sans la moindre évaluation de son coût ni chiffrage des mesures de financement. Dès lors, la critique d'autorité est renforcée et remplace toute argumentation raisonnée.

Notre estimation du RSG ne prétend pas constituer une mesure de la valeur monétaire de la contrepartie du travail existant déjà. En effet, la méthodologie employée ne nous permet pas d'évaluer les activités fondées sur du travail social non reconnu. Par conséquent, si pour effectuer le chiffrage du coût du RSG et des modalités de son financement nous avons construit plusieurs scénarios en faisant varier le montant net perçu par les bénéficiaires, ces différents niveaux sont purement exploratoires et ne peuvent être interprétés en termes de prix ou de salaires fictifs.

Encadré 1 : L'évaluation du coût du RSG

L'estimation du coût du RSG à laquelle nous avons procédé part d'hypothèses formulées sur les bénéficiaires et le montant net mensuel de la prestation qui serait servie :

- * La population bénéficiaire serait constituée de l'ensemble des adultes entre 18 ans et l'âge légal de la retraite.

- * Chaque personne en bénéficierait sans condition. Cette formulation recouvre la double inconditionnalité explicitée par Vanderborcht Y. et Van Parijs P. (2005) : elle est sans condition de travail, sans condition de recherche effective d'un emploi (ou d'être "disposé" à travailler) et sans obligation d'accepter un emploi librement offert par un employeur.

- * Elle serait versée automatiquement, sans contrôle des ressources des individus contrairement à toutes les formules de revenu minimum.

- * Elle devrait être d'un niveau substantiel de façon à garantir effectivement la liberté de chacun d'accepter ou de refuser un emploi jugé trop mal rémunéré, sans intérêt etc.

- * Les hypothèses sur le **montant mensuel net perçu** sont les suivantes : 150 €, 225 €, 300 €, 1/2 salaire moyen (soit 880 €), 1/2 salaire médian (soit 700 €) et 2/3 du salaire médian (soit 940 €).

Nos calculs ont été effectués sur la base des données de l'année 2002 en raison de l'indisponibilité de certains résultats statistiques concernant quelques grandeurs

(notamment les prélèvements obligatoires pour lesquels nous avons utilisés les sources OCDE) plus récentes.

A l'issue d'une première simulation du coût brut du RSG¹, nous avons considéré que la borne supérieure des niveaux de RSG envisageables correspond à la moitié du salaire médian, soit 700 €. Les trois hypothèses les plus faibles sont inférieures à l'actuel RMI, et les deux plus élevée sont trop proches du SMIC net pour ne pas entrer directement en concurrence avec lui et le délégitimer. Cette hypothèse place le RSG nettement au delà de l'actuel RMI.

La première étape de notre démarche consiste donc à évaluer le coût brut de la mesure, c'est-à-dire la somme de l'ensemble des RSG nets perçus durant l'année par les bénéficiaires avant prélèvements fiscaux. Dans l'hypothèse d'un RSG net mensuel de 700 €, le coût brut annuel s'élèverait à 286,3 milliards €.

Bien évidemment, le simple énoncé de ce résultat semble conforter l'argument d'autorité puisque ce coût annuel brut représente plus que les dépenses du régime général de la sécurité sociale, environ la moitié du total des dépenses de la protection sociale au sens de la comptabilité nationale, c'est-à-dire une charge *a priori* insupportable pour les finances publiques. Il convient cependant d'aller au delà de l'évidence et de pousser plus loin les investigations, afin d'explorer les modalités de financement qui pourraient être mobilisées pour répondre au besoin ainsi créé.

2.2. L'autofinancement partiel

L'autofinancement du RSG doit être entendu de deux façons. D'une part, en tant que revenu primaire, il est soumis au système fiscal existant et d'autre part, sa mise en place rend caduques la majeure partie des minima sociaux et quelques prestations.

1. Comme revenu primaire, le RSG doit être soumis aux divers prélèvements fiscaux sur les revenus des ménages, en particulier l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). De la même façon, l'utilisation du RSG à des fins de consommation engendrerait la collecte de taxes indirectes, en particulier la TVA. Au total, dans l'hypothèse d'un RSG à 700 € mensuels, et en appliquant un raisonnement purement statique, l'assujettissement du RSG au système de prélèvement fiscal engendrerait un produit d'environ 85 milliards d'€, soit près de 30% du coût brut de la mesure.

2. La mise en place du RSG entrainerait également la disparition d'allocations ou de minima sociaux actuellement distribués : le RMI (Revenu minimum d'insertion, 4,8 milliards d'€), l'ASS (Allocation de solidarité spécifique, 2,2 milliards d'€) ou la PPE (Prime pour l'emploi, 2,4 milliards d'€) par exemple. D'autres dispositifs pourraient également être supprimés ou aménagés : l'AAH (Allocation d'adulte handicapé, 4,3 milliards d'€)², ou l'API par exemple (Allocation de parent isolé, 0,8 milliards d'€). L'autofinancement par suppression de prestations pourrait donc représenter environ 15 milliards d'€. Un chiffrage plus précis réclamerait cependant un examen minutieux de chaque prestation du système de transferts.

¹ On trouvera des résultats plus détaillés dans, Monnier J.-M. et Vercellone C. (2006).

² En cas de suppression de l'AAH, il conviendrait sans doute de généraliser aux handicapés l'allocation supplémentaire d'invalidité.

Au total, et dans le cas d'un RSG de 700 €, l'autofinancement pourrait s'élever à environ 35% du coût brut de la mesure. Même si les montants ainsi dégagés sont loin d'être négligeables et révèlent l'existence de certaines marges financières, ils ne permettent cependant pas en interne un financement d'un revenu inconditionnel substantiel : il n'existe pas de trésor caché dans lequel il suffirait de puiser. De fait, la proposition de RSG comme élément central de la reconfiguration de l'Etat-Providence appelle à remettre en cause le système de prélèvements. La redistribution des revenus dépend en effet du profil de la distribution primaire, du système de transferts positifs et du système de prélèvements.

2.3. Réformer les prélèvements obligatoires

La réforme du système de prélèvement que nous envisageons ne consiste pas simplement à trouver un financement à une prestation nouvelle. Il faut plutôt considérer qu'il existe un lien méthodologique entre les ressources de l'Etat-Providence et la nature de celui-ci. C'est la raison pour laquelle nous proposons une profonde réforme du système fiscal.

1. *Rompre avec les allègements de charge.* Depuis 20 ans, le système de prélèvement français a connu une profonde mutation engendrée par l'accumulation des allègements de charges sociales acquittées par les entreprises et compensées par le budget de l'Etat, par l'augmentation de la charge fiscale relative supportée par les ménages et par la marginalisation de l'impôt sur le revenu. Ces transformations ont entraîné un désengagement des entreprises du financement des services collectifs et de la protection sociale, et une nette contraction de la progressivité. Ceci suggère de revenir sur l'ensemble des dispositifs ayant entraîné le basculement du profil des prélèvements soit un gain total évalué à 68 Mds €.

Mais la réforme du système de prélèvement ne peut être un simple retour sur des dispositifs, aussi contestables soient-ils. Car elle doit être un vecteur de mutation à la hauteur des enjeux posés par le RSG.

2. *Réformer la fiscalité du capital et des flux financiers.*

Alors que les conditions d'existence du capitalisme cognitif émergeaient progressivement, une déformation de la structure des revenus des ménages se produisait également.

* Fait majeur de la période, la part des revenus d'activité a nettement décliné, en raison notamment de la stagnation du pouvoir d'achat des salaires. A cet égard, on doit non seulement rappeler la forte croissance des inégalités de salaires, mais également le développement des très bas salaires et le phénomène des "travailleurs pauvres".

* En dehors de la légère progression de la part des prestations sociales, on observe surtout la très nette croissance de celle des revenus de la propriété qui a doublé durant la période étudiée. En fait, depuis vingt-cinq ans, le taux d'épargne financière des ménages est passé de 3 % de leur revenu disponible brut en moyenne durant les années 1980 à 6,6 % en moyenne durant les années 1990. Les revenus distribués aux ménages par les sociétés, sont passés de 1,5 % de ce même revenu disponible brut en 1985, à 3,1 % en 2002, les revenus de la propriété passant globalement de 3,2 % à 6,3 %.

* La forte croissance des revenus financiers s'est opérée dans un contexte de reconfiguration du patrimoine des ménages puisque depuis la fin des années 1980 les actifs

financiers y sont majoritaires. On observe en outre que la concentration du patrimoine est nettement plus importante que celle des revenus, la part du patrimoine détenue sous la forme d'actifs financiers s'accroissant par ailleurs avec la taille de celui-ci. Or les 20 dernières années ont connu d'importants mouvements spéculatifs, sans doute alimentés par cette financiarisation de l'économie.

* Enfin, les différentes formes de placement ont bénéficié de réformes ayant allégé aussi bien la fiscalité des différentes catégories de revenu du patrimoine, que l'impôt frappant les transmissions ou l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Il convient d'y ajouter le caractère massif de l'évasion fiscale en ces domaines³.

Ce sont les raisons pour lesquelles une réforme de la fiscalité du patrimoine devrait privilégier trois axes :

1) Pour les revenus du patrimoine il conviendrait de revenir sur les allègements accordés. Par ailleurs, une taxe proportionnelle à la source de l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers au taux de 20% (éventuellement assortie d'un abattement à la base de 5000 € pour la rendre progressive) serait instaurée et la possibilité de constater un déficit foncier serait supprimée. Ces mesures pourraient engendrer un produit d'environ 20 milliards €.

2) Les allègements relatif à l'ISF et aux droits de mutation seraient supprimés, soit un supplément de recettes de 2,5 milliards € au minimum.

3) Afin de réguler les mouvements de capitaux et réduire les flux spéculatifs, un double système d'imposition associant une taxe Keynes à une taxe Tobin pourrait être mis en place. Le succès politique de la taxe Tobin a en effet occulté la suggestion contenue dans "La théorie générale" d'une taxe sur les transactions boursières dont Tobin lui-même a souligné l'étroite complémentarité avec sa propre proposition (Tobin, 1992, pp.47-48). Des évaluations très divergentes du produit d'une taxe Tobin ont été réalisées. Si l'on s'en tient au seul territoire français, l'éventail des gains envisageables se situe entre deux et vingt milliards d'euros. Quant à la taxe Keynes, elle n'a donné lieu à aucune estimation.

3. Mobiliser de nouveaux instruments fiscaux

Avec les taxes Keynes et Tobin, deux nouvelles dimensions de la fiscalité dans lesquelles nous souhaitons nous situer, sont ouvertes. Une fiscalité adaptée à l'âge du capitalisme cognitif suppose l'utilisation de nouvelles gammes d'instruments fiscaux. A cet égard deux axes peuvent être évoqués. D'une part, une taxe sur les activités polluantes incitative et non seulement symbolique, c'est-à-dire visant à modifier effectivement les comportements économiques producteurs de pollutions, doit être envisagée. D'autre part les échanges par l'internet, également producteurs d'externalités, doivent être incorporés à la gamme des instruments fiscaux. Une taxe *peer to peer* est d'ores et déjà proposée par certains intervenants.

L'autre dimension est européenne. C'est en effet dans le cadre de l'Union que cette nouvelle gamme d'instruments fiscaux peut être pleinement rentable et produire au mieux les effets qui en sont attendus. L'âge du capitalisme cognitif est en effet directement transnational, et la

³ Une évaluation figure dans Monnier et Vercellone, 2006.

création d'un RSG au niveau européen (modulé en fonction du niveau du salaire médian) apparaît comme un instrument de renforcement démocratique de l'Union en ce qu'il est nécessairement porteur de l'émergence concomitante d'un circuit de financement public indépendant, c'est-à-dire d'un "circuit organique de reproduction".

Conclusion

Après avoir établi les fondements théoriques du RSG comme revenu primaire, nous en avons montré la faisabilité financière. Celle-ci a été établie dans un cadre purement statique. Elle n'est donc pas intégralement bouclée car la dynamique des transitions et des effets cumulatifs n'est pas prise en compte. Il convient cependant de considérer que cette estimation est de nature exploratoire. Notre propos était de mettre en évidence l'absence de fondement des critiques qui s'appuient sur un argument d'autorité, tout en apportant au débat une contribution permettant de lever les obstacles à une discussion sur le fonds de la mesure proposée.

Bibliographie

- Gorz A. (1997), *Misère du présent, richesse du possible*, Paris, Galilée.
- Monnier J.-M., (1998) *Les prélèvements obligatoires*, Paris, Economica.
- Monnier J.-M. et Vercellone C. (2006), "Travail et protection sociale à l'âge du capitalisme cognitif : La proposition de revenu social garanti", in, Dang A.-T., Outin J.-L. et Zajdela H. (ed.), *Travailler pour être intégré ? Mutations des relations entre emploi et protection sociale*, Editions du CNRS, Paris, pp. 199-217.
- Rifkin J. (1997), *La fin du travail*, Paris, La Découverte.
- Tobin J. (1992), "Tax the speculators", in Tobin J. (2000), *Retour sur la taxe Tobin (textes choisis)*, Bordeaux, Editions confluentes, pp. 45-48.
- Vallade D. (2002) *La dynamique du temps libre : un vecteur de recomposition des temps sociaux. Une analyse de long terme, 19ème et 20ème siècles*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Montpellier I.
- Vanderborght Y., Van Parijs P. (2005), *L'allocation universelle*, Paris, La découverte.
- Vercellone C. (2003a), "Mutations du concept de travail productif et nouvelles normes de répartition", in Vercellone C. (ed.), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, Paris, La Dispute, pp. 249-272.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.